

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**VŒU n° 51/2021  
Appelant le Gouvernement à abandonner le projet  
« Hercule » de démantèlement d'EDF**

L'an **deux mille vingt et un, le quatorze juin,**

Le Conseil Municipal de la Commune de Taulignan dûment convoqué, s'est réuni à 18h30 en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. **Jean-Louis MARTIN**, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 juin 2021

Présents : JL Martin, A Rixte, N Fontany, R Givaudan, A Milési, R Maurin, G Mentzer, G Gosselin, JP Mazel, A Gentil, P Gaillard, I Mejean, S Ravier, D Amédéo, M Vigne, B Jouve, P Fabre

Absents : MN Albelda (exc.), P Théolas (exc.)

Pouvoirs : MN Albelda à R Givaudan – P Théolas à JL Martin

Secrétaire de séance : Pascale Gaillard

Considérant le fait que :

- EDF est une entreprise publique qui a permis de construire l'indépendance énergétique de la France au sortir de la guerre assurant ainsi sa souveraineté.
- EDF demeure un outil stratégique essentiel pour l'économie française et la lutte contre le réchauffement climatique.
- Le projet « Hercule » représente un risque sans précédent pour l'avenir énergétique de notre pays puisqu'il prévoit de découper EDF en 3 pôles, ce qui reviendrait ni plus ni moins à démanteler le producteur historique.
- EDF serait ainsi éclatée en 3 entités :
  - Une société à capitaux publics, EDF Bleu, pour la gestion du parc nucléaire dont l'entretien et le renouvellement exigent des investissements très lourds ;
  - Une société « verte » avec un capital ouvert dans un premier temps à 30% des actionnaires privés serait la société qui regrouperait la distribution, le commerce,

- les services, EDF renouvelables et les activités d'outre-mer; des garanties de profits permanents pour les actionnaires.
- o Une troisième entité, baptisée Azur, filiale d'EDF bleu, pour la gestion des installations hydroélectriques.

Quelles conséquences pour les territoires ?

- Suppression de nombreux emplois
- Diminution des investissements sur les réseaux faisant alors baisser la qualité de desserte électrique pour tous les usagers avec des inégalités territoriales en particulier pour les zones rurales
- Allongement des temps d'intervention et de dépannage
- Augmentation des prix de l'électricité
- Remise en question de la propriété des réseaux de distribution électrique (patrimoine appartenant aux communes)

Afin de préserver l'intégrité de l'entreprise EDF qui revêt un caractère essentiel par rapport aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**  
**Après un vote,**  
**15 POUR et 4 ABSTENTIONS**

**APPELLE** le Gouvernement à renoncer au projet « Hercule » qui prévoit le démantèlement d'EDF et la privatisation partielle d'ENEDIS et demande au Gouvernement de préserver le service public de l'énergie dans son intégralité.

**Certifié exécutoire**

Déposé en Préfecture  
le : 16 juin 2021  
Publié le : 21 juin 2021

Le Maire

Jean-Louis MARTIN



Ainsi fait et délibéré les jour,  
mois et an susdits

Au registre sont les signatures.

Le Maire

Jean-Louis MARTIN

